

# AUTODIAGNOSTIC INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE



Service de coordination à  
l'intelligence économique

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES**





ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES

Service de coordination à  
l'intelligence économique

L'

intelligence économique, dans son acceptation la plus classique, consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un Etat, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche.

Nous vous proposons à travers cet autodiagnostic de voir comment se situe votre entreprise en matière :

- de **veille** relative à son environnement concurrentiel, économique, juridique,
- d'actions externes de communication et de lobbying visant à accroître **son influence et sa compétitivité**,
- de **capitalisation et préservation** de son patrimoine immatériel.

En réalisant cet autodiagnostic, vous vous apercevrez que vos préoccupations de chef d'entreprise rejoignent la politique publique d'intelligence économique qui s'organise autour des 3 grands axes suivants :

- mettre en place **une veille stratégique** sur les évolutions et les défis auxquels est confrontée l'économie française ;
- contribuer à soutenir la compétitivité de l'économie française, notamment dans ses aspects de valorisation de la recherche publique, de développement de l'influence de la France dans les organisations internationales ainsi que dans les enceintes de normalisation et d'aide aux exportations ;
- renforcer **la sécurité économique des entreprises** et des établissements de recherche face aux menaces qui peuvent peser sur eux, par exemple en matière de propriété intellectuelle.

**Les ministères économique et financier à Bercy (Service de Coordination à l'Intelligence Economique) et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables vous invitent à réaliser votre autodiagnostic d'intelligence économique.**

# VEILLE



Suivez-vous régulièrement :

- |   | oui                      | non                      |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 L'environnement économique du secteur d'activité de votre entreprise ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 La législation et la réglementation s'appliquant à l'entreprise ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 Les tendances et évolutions prévisibles du marché ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 L'évolution prévisible du coût de vos matières premières ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 L'évolution des besoins et attentes de vos clients ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 Vos concurrents (nouveaux produits, projet de délocalisation, croissance externe) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 Vos fournisseurs (santé financière, principaux clients) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 L'image de votre entreprise (dans la presse - y compris à l'international -, sur Internet : réseaux sociaux, forums, blogs, etc.) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 L'action des associations, des « Think Tanks », des ONG s'intéressant à votre secteur d'activité ou à votre entreprise ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10 Avez-vous recensé les sources d'informations internes et savez-vous les valoriser et les exploiter (savoir-faire du personnel, rapports du service après vente, rapport d'étonnement concurrentiel) ?                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11 Avez-vous mis en place un dispositif de collecte de l'information (Internet, abonnement à des bases de données, réseaux humains) ou vous appuyez-vous sur des prestataires extérieurs (recherche de données, réalisation d'études, etc.) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12 Développez-vous des partenariats avec des entreprises proches géographiquement et/ou en terme de secteur d'activité (échange d'informations, participation collective à des salons) ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 13 Avez-vous identifié les opportunités de développement à l'international pour votre entreprise ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 14 Bénéficiez-vous d'un accompagnement à l'international (réseau des CCI, Ubifrance, Conseillers du Commerce Extérieur de la France, agences de développement régional) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15 Avez-vous une politique active dans les domaines technologiques et de la propriété industrielle (veille et recherche sur les bases de données de brevets, évaluation des risques de contrefaçons) ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## RÉSULTATS SUR 15

### < 7 : une action de veille vous donnerait un avantage concurrentiel.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable. Grâce à l'outil « Alertes Professionnelles » développé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, il pourra vous aider à identifier les points faibles de votre entreprise ainsi que les opportunités de développement, et vous accompagner dans la mise en œuvre d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

### de 7 à 12 : les efforts que vous effectuerez dans ce domaine permettront une meilleure réactivité de votre entreprise.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable. Grâce à l'outil « Alertes Professionnelles » développé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, il pourra vous aider à identifier les points faibles de votre entreprise ainsi que les opportunités de développement, et vous accompagner dans la mise en œuvre d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

### > 12 : la veille que vous avez mise en place dans l'entreprise, bien que perfectible, est de bonne qualité.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable. Grâce à l'outil « Alertes Professionnelles » développé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, il pourra vous aider à identifier les points faibles de votre entreprise ainsi que les opportunités de développement, et vous accompagner dans la mise en œuvre d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

# INFLUENCE ET COMPETITIVITE



oui non

- |   |  |                          |                          |
|---|--|--------------------------|--------------------------|
| 1 | Disposez-vous d'indicateurs précis pour évaluer la compétitivité de votre entreprise ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Cherchez-vous à créer, entretenir ou participer à des réseaux hors de votre entreprise afin de disposer de sources et de moyens de diffusion d'informations utiles et diversifiés (amicales de dirigeants, associations d'anciens élèves, clubs de réflexion, chambres consulaires, administrations, pôles de compétitivité, centres techniques industriels) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | L'entreprise adhère-t-elle à des associations professionnelles permettant de faire entendre sa voix ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | L'entreprise conduit-elle ou participe-t-elle à des actions à caractère sociétal (adhésion à des associations sportives, culturelles, humanitaires) ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Menez-vous des actions d'influence pour préserver et renforcer les intérêts de votre entreprise (organismes de normalisation, décideurs publics locaux, ministères, ONG) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Avez-vous une politique de communication pour promouvoir votre entreprise et faire valoir les performances de ses produits, particulièrement les produits innovants ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Avez-vous une stratégie de communication via le web 2.0 (participation de votre entreprise à des blogs, forums, réseaux sociaux) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 | L'entreprise a-t-elle les moyens de rétablir sa réputation sur Internet en cas d'attaque ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 | Etes-vous prêt à faire appel à un cabinet de lobbying pour défendre et promouvoir votre entreprise ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## RÉSULTATS SUR 9

### < 4 : la mise en œuvre d'actions d'influence permettrait d'améliorer la performance et la compétitivité de votre entreprise.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable. Il pourra vous orienter vers un spécialiste du lobbying et de la communication d'influence afin de vous aider à mettre en place un plan d'actions pour améliorer la performance et la compétitivité de votre entreprise. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

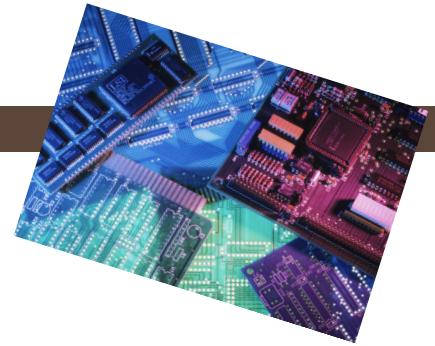
### de 4 à 7 : même si vos produits sont de qualité, vous risquez à terme de rencontrer des difficultés pour les vendre comme vous le souhaitez.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable. Il pourra vous orienter vers un spécialiste du lobbying et de la communication d'influence afin de vous aider à mettre en place un plan d'actions pour mieux vendre vos produits. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

### > 7 : vous avez un bon positionnement pour mener des actions d'influence.

N'hésitez pas néanmoins à contacter votre expert-comptable si vous souhaitez qu'il vous oriente vers un spécialiste du lobbying et de la communication d'influence qui pourra vous accompagner dans la mise en place d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

# CAPITALISATION ET PRESERVATION DU PATRIMOINE IMMATERIEL



	oui	non
1 Les éléments sensibles de votre entreprise sont-ils bien identifiés (savoir-faire, innovations, mémoire de l'entreprise, annuaire des compétences) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Veillez-vous à les protéger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Avant de lancer un projet important, traitez-vous les aspects relatifs à la sécurité des informations (qui sera informé ? comment circuleront et seront conservées les informations ? quelle politique de communication sera associée au projet ?). Rédigez-vous systématiquement des manuels de procédures ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Certaines de vos informations sensibles sont-elles protégées par des contrats d'assurance et/ou des moyens juridiques liés à la propriété intellectuelle (brevets, dépôts de marques, de modèles, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Vos inventions sont-elles protégées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Avez-vous formalisé une procédure d'habilitation pour l'accès aux données sensibles de l'entreprise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 Existe-t-il des consignes claires de rangement et d'archivage des documents sensibles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Existe-t-il des consignes claires de destruction des documents sensibles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 Disposez-vous de locaux ou de mobilier sécurisés pour ranger vos documents sensibles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 Le système d'information de votre entreprise est-il sécurisé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 Insérez-vous des clauses de confidentialité dans les contrats de travail du personnel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12 Les informations diffusées lors des congrès, salons et foires expositions sont-elles maîtrisées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13 Contrôlez-vous la sensibilité des informations contenues dans vos supports de communication (documents de promotion, site web, lettre d'information) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14 La somme des informations qui peuvent être recueillies légalement (information ouverte) peut-elle mettre en péril la compétitivité de l'entreprise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## RÉSULTATS SUR 14

### < 7 : votre entreprise est confrontée à un risque bien réel de divulgation de son savoir ou de son savoir-faire.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable qui pourra vous orienter vers un spécialiste de la protection du patrimoine immatériel capable de vous accompagner dans la mise en place d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

### de 7 à 11 : la protection du patrimoine de votre entreprise peut être accrue par la mise en place de solutions simples.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable qui pourra vous orienter vers un spécialiste de la protection du patrimoine immatériel capable de vous accompagner dans la mise en place d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).

### > 11 : vous avez le souci de protéger le patrimoine immatériel de votre entreprise.

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable qui pourra vous orienter vers un spécialiste de la protection du patrimoine immatériel capable de vous accompagner dans la mise en place d'un plan d'actions. Vous pouvez également prendre contact avec le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) de votre région (coordonnées sur [www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)).



## **Utiliser l'outil en ligne :**

Connectez-vous sur [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr), rubrique Intelligence Economique, puis cliquez sur «Accéder à l'Autodiagnostic».

## **Pour aller plus loin :**

- Norme AFNOR - Management de l'intelligence stratégique (2011), référence XP X50-052.

- Guide mission export

Connectez-vous sur [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr), rubrique Club Export, puis cliquez sur «Téléchargez le guide Export».

- Guide des missions de l'expert-comptable en financement de l'entreprise

Connectez-vous sur [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr), rubrique Financement, puis cliquez sur «Téléchargez la plaquette».

### **Service de Coordination à l'Intelligence Economique**

5, place des Vins-de-France

75573 Paris Cedex 12

Tél : 01 53 44 24 51

[www.economie.gouv.fr/intelligence-economique](http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique)

### **Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables**

19, rue Cognacq-Jay

75341 Paris Cedex 07

Tél : 01 44 15 60 00

[www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT



Service de coordination à  
l'intelligence économique

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES**